

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 26 février 2014

Présidence : Mme le Maire

Présents : Bruno Adam, Franck Duret, Jean-Marc Pramayon, Richard Schneider, Jean-Pierre Vandamme

Absents : Ph-Fabien Desigaud, Gilles Bourdon

Secrétaire de séance : Richard Schneider

Approbation du compte rendu du conseil de la séance du 5 février 2014 à l'unanimité.

Le Conseil municipal :

- **Approuve à l'unanimité**, sous la présidence de M. Franck Duret le compte administratif de l'exercice 2013 du budget communal et du budget annexe « Café Restaurant ».
- **Approuve à l'unanimité** le compte de gestion 2013 de ces deux budgets transmis par le trésorier de Thoisse, qui sont en concordances avec les comptes administratifs établis par la commune.
- **Décide à l'unanimité** d'affecter les résultats de l'exercice 2013 du budget « commune » comme suit :
 - **Article 1068** / recettes d'investissement : **55 865.44 €**
 - **Article 002** / recettes de fonctionnement : **212 580.55 €**
- **Décide à l'unanimité** d'affecter les résultats de l'exercice 2013 du budget annexe « Café Restaurant » comme suit :
 - **Article 1068** / recettes d'investissement : **/**
 - **Article 002** / recettes de fonctionnement : **5 965.56 €**

Questions diverses

Le conseil municipal est informé :

- Points sur les différents rendez-vous avec :
 - Michel Barret, Président du Syndicat des Eaux de Montmerle , Messieurs Guidi et Lagrange du SleA , un administré pour la réhabilitation de son chalet et des problèmes d'écoulement d'eaux pluviales pour un autre habitant.
- Vol de deux capots de bornes à incendie. Un devis sera établi prochainement par la SDEI.
- Commande d'un isoloir pour personnes à mobilité réduite auprès de l'établissement REBOUL Equipements.

Le Maire,


